

**CREATION D'UNE NOUVELLE SOCIETE SAVANTE
DANS LE DOMAINE DE LA GERIATRIE
ET DE GERONTOLOGIE**

Son bureau directeur a le plaisir d'annoncer la création de l'Association Tunisienne de Recherche et d'Etude en Gériatrie et Gérontologie (ATREGG). L'acte de naissance de cette nouvelle société savante a été publié dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) des annonces légales n°72 du 17 juin 2014 qui est consultable en ligne sur le site de l'Imprimerie Officielle de la République tunisienne (www.iort.gov.tn). Cette nouvelle société scientifique a pour ambition de contribuer, via la recherche, la formation, l'audit et l'expertise à la promotion de la santé et du bien être des personnes âgées en Tunisie.

1. Contexte, justification et objectifs de l'association

Le principe qui sous-tend la création de cette association est le fait que la recherche et la production de savoirs scientifiques constituent les principaux leviers du développement dans tous les domaines. Il est, en effet, impératif que la société se dote de moyens et d'outils dédiés à l'innovation pour qu'elle puisse répondre adéquatement aux nombreux défis qui se posent à elle avec acuité. Parmi ces innombrables défis, figure incontestablement le vieillissement de la population qui ne manquera pas d'engendrer de nouveaux besoins et de nouvelles priorités dans tous les secteurs sensibles (santé, régimes de retraite, assurance maladie...).

L'adaptation de l'offre de soins aux particularités des personnes âgées autant sur le plan physique et psychologique que biologique, physiologique et pharmacologique, fait partie intégrante des priorités émergentes auxquelles nos dispositifs de soins et d'aide doivent faire face. En effet, les personnes âgées ont des besoins hautement

Annonces informatives

spécifiques tant sur le plan sanitaire que social et psychique. Ceci passerait nécessairement par le renforcement de la recherche sur les déterminants de la santé des personnes âgées ainsi que par la promotion de la diffusion des connaissances et des savoir-faire.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la création de l'ATREGG dont la mission principale est de fédérer les différents acteurs et intervenants dans les domaines de la Gériatrie et de la Gérontologie sociale afin de promouvoir la qualité des soins gériatriques. Cette démarche est rendue nécessaire par le fait que notre pays connaît actuellement une accélération de la transition démographique qui se traduit par une augmentation soutenue du nombre et de la proportion des personnes âgées dans la population, et cette tendance ne fera que s'accroître au cours des années et décennies à venir comme en attestent les différentes projections démographiques.

Dès lors, il est désormais impératif que la médecine dans notre pays s'adapte à cette nouvelle réalité démographique afin de fournir aux personnes âgées des prestations de soins plus accessibles et de meilleure qualité. Cette adaptation passe nécessairement par le renforcement des connaissances et des compétences professionnelles du personnel médical et paramédical en matière de Gériatrie.

Avec le vieillissement de la population, les professionnels de santé sont, en effet, confrontés à des patients de plus en plus âgés dont la prise en charge exige des compétences, un savoir et un savoir-faire qui leur font actuellement défaut. L'ATREGG peut là encore jouer un rôle important en contribuant à l'évolution et au développement des formations dans le domaine de la Gériatrie. Cette association est, en effet, appelée à organiser des manifestations (cours, conférences, congrès nationaux et internationaux, séminaires, tables rondes...) de formation médicale et paramédicale continue qui auront pour objectif de fournir auxdits professionnels les outils leur permettant d'optimiser la prise en charge de leurs patients âgés.

Pour réaliser cet objectif ambitieux, le bureau directeur de l'ATREGG s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la promotion et la diffusion de l'information scientifique et médicale inhérente à la santé des personnes âgées. Tous les membres de ce bureau sont, en effet, profondément conscients de la nécessité de garantir à nos chers aînés des soins de qualité adaptés à leurs besoins spécifiques. Leur seul objectif est d'aider à leur assurer un bien-être physique, social et émotionnel optimal. C'est notre devoir moral et notre responsa-

Annonces informatives

bilité envers cette frange de la population qui mérite notre solidarité, notre respect, notre gratitude et toute notre reconnaissance.

1. Composition du bureau constitutif

Le bureau constitutif de l'ATREGG est composé de 9 membres dont les compétences sont réparties comme suit :

- Président : Dr Said HAJEM
- 1^{er} Vice-président chargé de la formation : Pr Lamia BEN HASSINE
- 2^{ème} Vice-président chargé de la recherche : Pr Myrvat KAMOUN
- Secrétaire Général : Dr Sondos BACCAR
- Secrétaire Général Adjoint : Dr Riadh ZNAIDI
- Trésorier : Dr Nouredine MEJRI
- Membre chargé de la coopération scientifique internationale : Dr Meriem LAABIDI
- Membre chargé de la communication : Mr Najah MISSAOUI
- Membre chargé du secrétariat : Mme Najoua KASSOUK.

2. Contact

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Dr Said HALEM :

Téléphone professionnel : (00216) 71 782 772

Télécopie : (00216) 71 795 809

Téléphone personnel : (00216) 97 031 915 & (00216) 29 031 915

Adresse postale : Unité de Recherche sur le Vieillessement et les causes médicales de Décès, 25 Rue d'Autriche, 1002 Tunis.

Adresse électronique : said.hajem@rns.tn